



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Club Rennais de Course d'Orientation
Directeur de course : Thierry PORRET

Traceur : Thierry PORRET
GEC : Christophe GUEDAS

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI – NON



CARTES

Nom : Forêt de Haute Sève
Relevés : mise à jour 2023
Cartographe : Eric BOULET

Échelle : 1/10 000

Équidistance : 5 m

Type de terrain : Typique des forêts Rennaises avec léger dénivelé et quelques rochers



ACCÈS

Fléchage : Sortie 28 sur A84

Accueil : Parking 11^{ème} RAMa (48.270422, -1.445899)

Distance parking-accueil : 400 m

Distance accueil-départ : sur place

Distance arrivée-accueil : sur place



HORAIRES

Accueil : A partir de 9H30

Départs : à partir de 10h00 au boîtier et toutes les minutes

Derniers départs :

- 100 balises : 11h00
- 70 balises : 11h30
- 49 balises : 12h00
- 29 balises : 12h30

Remise des récompenses : Non

Fermeture des circuits : 14h30



CIRCUITS

Circuits compétitions en solo ou par équipe de 2 ou 3 :

- 100 balises (20 km) : Orange
- 70 balises (14 km) : Orange
- 49 balises (10 km) : Orange
- 29 balises (6 km) : Jaune

Circuit initiation : Le 29 balises (6 km)



RÉSULTATS

Sur place.

Sur le site du CRCO : <https://crco.fr/>



TARIFS

Licenciés FFCO :

- 100 balises : 11€ par équipier
- 70 balises : 10€ par équipier
- 49 balises : 9€ par équipier
- 29 balises : 8€ par équipier

Non-licenciés : +4 euros par équipier non licencié

Location de puce : chèque de caution de 50 euros



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE



INSCRIPTIONS

Sur le site du CRCO : <https://crco.fr/>

Inscription : [Sur HelloAsso](#) uniquement



Clôture des inscriptions le dimanche 26 novembre à 18h00.

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement signer (sur place) une attestation reconnaissant avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des 10 règles d'or.



CONTACT

t.porret@free.fr

CONSIGNES DE COURSE

Il sera fourni une carte par équipier.

A l'inscription, vérifiez bien la compatibilité de votre puce (une seule puce par équipe) pour votre circuit :

- 100 et 70 balises : SIAC, SI11, SI10
- 49 balises : SIAC, SI11, SI10, SI6, SI9
- 29 balises : toutes les puces

Si votre puce n'était pas compatible, une puce vous serait alors prêtée contre un chèque de caution de 50€.

Les définitions seront uniquement imprimées au verso de vos cartes.

La carte est à la norme ISOM 2017. La taille minimale des éléments sur le terrain a été respectée.

Certains petits éléments (butte, fossé, trou, ...) n'apparaissent donc pas sur la carte.

Les anciens chemins d'exploitation forestière en cours de régénération ne sont pas cartographiés.

Attention, la carte au format A3 comporte de nombreuses balises et numéros. Pour plus de visibilité, les numéros des centres des papillons ont été décalés. Vérifiez constamment que vous vous dirigez bien vers la balise suivante.

A l'issue de votre circuit, vous devez passer à l'atelier « Chronométrage » pour faire lire votre puce et récupérer votre chèque de caution. En cas d'abandon, vous devez également passer à l'atelier « Chronométrage » pour rendre votre puce, récupérer votre chèque de caution et éviter de lancer les secours à votre recherche.

MESURES COVID

Les mesures COVID nationales, locales et fédérales seront mises en œuvre afin de tous nous protéger.

Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer un ravitaillement en fin de course. Afin de respecter les mesures COVID, merci de venir avec vos gobelets pour le ravitaillement en eau et vos bols pour la soupe chaude. Il ne sera pas fourni de verre ou de bol.

En fonction des mesures COVID du moment, les modalités de déroulement du défi 100 balises pourraient être adaptées sans préavis.

